

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS
DU 21 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt deux le vingt et un juillet, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le quinze juillet, s'est réuni au foyer rural, à huis clos, sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Etaient présents : Nelly CHARDON, Margarida RODOT, Aline CHARDON, François COLLET, Julien THOMINET, Marc LEPECHON, Michel HUET, Yves ERFORT

Absent (es) excusé (es) : Michael BERTRAND pouvoir à Aline CHARDON, et Joelle COURTOIS pouvoir à Raymond DEGRYSE

Mme Hélène GICLAT, Secrétaire de mairie ne participait pas à la séance

Secrétaire de séance : Mme Nelly CHARDON

1er point l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du 27.06.2022

Michel HUET, absent à cette réunion du 18 mai 2022, note que le montant demandé par le Maître d'œuvre lui semble élevé. Après discussion avec le reste du conseil, ce montant sera évoqué lors du prochain contact avec Laurent SUINOT. Le compte rendu est alors approuvé à l'unanimité.

2ème point de l'ordre du jour : Délibération demande de subvention travaux et emprunt

Deux demandes de subvention seront effectuées pour ces travaux :

- Une place de parking handicapé devant le foyer.
- Une place de parking handicapé devant la mairie.
- La mise aux normes et travaux exécutés dans la petite salle de la cour de la mairie afin de permettre une facilité d'accès aux personnes avec handicaps pour toutes visites au secrétariat et pour les élections diverses.

Le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE le plan de financement des travaux et les demandes de subventions (DETR+PACTE de TERRITOIRE)

ACCEPTE le recours à l'emprunt et à la ligne de trésorerie pendant les travaux pour le reste à charge ainsi qu'un emprunt court terme pour la TVA.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents utiles pour le bon déroulement des demandes de subventions et de l'emprunt

Ce point fait l'objet de la délibération 2022_21_07_02

3ieme point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- Monsieur le maire nous informe que le fauchage des banquettes et fossés des chemins de la commune est en cours. 17h déjà faites à ce jour.
- La table de ping-pong du terrain de jeu est cassée et non réparable.
- Les poteaux de but du terrain seront remplacés lorsque le sol le permettra. *refaites*
- Des arbres seront replantés en automne sur le terrain de jeu, remplaçant les anciens
- Effectif de 107 élèves prévu à la rentrée pour nos trois communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures et 40 minutes.

Le Maire
Raymond DEGRYSE



La secrétaire de séance
Nelly CHARDON

NUMERO DELIBERATION	OBJET
2022_21_07_02	DEMANDE DE SUBVENTIONS ET EMPRUNT TRAVAUX

NOM PRENOM	SIGNATURE
FRANCOIS COLLET	
MICHAEL BERTRAND	Absent pouvoir à Aline CHARDON
JOELLE COURTOIS	Absente pouvoir à R.DEGRYSE
ALINE CHARDON	
MICHEL HUET	
MARC LEPECHON	

MARGARIDA RODOT	
JULIEN THOMINET	
YVES ERFORT	